



RETRAITE PAR POINTS

POURQUOI LA COMBATTRE ?

Depuis 25 ans, le recul des droits !

Allongement de la durée de cotisation à 43 ans, recul de l'âge de départ à 62 ans, baisse des pensions par l'extension de la période de référence, application d'une décote suivant l'âge de départ... Autant de mesures présentées à tort comme inévitables mais, au final, lourdes de conséquences.

un chômage de masse chez les travailleurs les plus âgés

une forte baisse du niveau de vie des retraités



La chute des pensions !

Votre future retraite est aujourd'hui calculée sur vos meilleures années. Avec la retraite à points c'est l'ensemble de votre carrière qui est pris en compte, avec un effet mécanique immédiat :

Une baisse des retraites de 25 % !

Un point, ça vaut combien ?

Aujourd'hui, votre niveau de retraite est déterminé par vos années de travail et le montant de vos revenus. Demain, vous cumulerez des points, comme sur une carte de fidélité. Des points dont d'équivalent en € n'est pas garanti ! Crise économique ou environnementale ? Krach boursier ? Croissance en berne ? Les prétextes ne manqueront pas pour que nos gouvernements revoient à la baisse, années après années, la valeur du point. Une baisse des pensions pure et simple, programmée, facile à mettre en œuvre.

Toute une vie à spéculer sur le montant de sa retraite ? Non merci !

Nos droits collectifs sont en danger. Demain, il sera trop tard !